

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 6

Rubrik: Communiqué de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqué de presse

Prix d'encouragement L'ALOUETTE D'OR, mise au concours 2000

100 000 francs pour des projets écologiques

Pour la deuxième fois, la Fondation MUT, qui s'occupe de soutenir et favoriser une agriculture respectueuse des exigences des humains (Menschen), de l'environnement (Umwelt) et des animaux (Tiere), invite à participer à son concours pour l'attribution du prix L'ALOUETTE D'OR.

Le montant du prix de l'édition 1999 avait déjà considérablement augmenté grâce à la générosité de plusieurs donateurs; ainsi, la dotation du prix, qui au début était de 65 000 francs, fut successivement portée à 90 000 francs. Lors de la manifestation pour la remise des prix qui eut lieu le 20 février 2000 dans la Station fédérale de recherches en agroécologie et agriculture de Zurich-Reckenholz, ce montant fut remis aux vainqueurs. Pour ce qui concerne l'édition 2000, le montant total des prix qui sera décerné pour des vraies et propres améliorations innovatrices dans le domaine de l'agriculture écologique a déjà dépassé les 100 000 francs.

L'ALOUETTE D'OR vise à rassembler des idées et des projets contenant des concepts tout à fait innovateurs. La faisabilité du projet, en particulier sur le plan économique, et sa divulgation rapide doivent soit être prouvées, soit justifiées de façon plausible. L'innovation doit déboucher sur une amélioration écologique et peut concerner n'importe quel aspect de la production agricole (comptabilité, organisation des méthodes de production, choix de l'assortiment des plantes ou du bétail, installations techniques ou marketing, et d'autres encore).

Pourront être nominées des exploitations agricoles suisses de tous types et de toutes orientations de production (conventionnelle, Pl, Bio...). Les projets déposés par des écoles, services-conseils, bureaux d'études, sous-traitants ou particuliers sans exploitation agricole doivent se référer à une exploitation paysanne déterminée à laquelle, le cas échéant, sera octroyé le prix remporté. Ces montants s'entendent explicitement comme aides à l'investissement liées au projet.

Pour L'ALOUETTE D'OR, le caractère compétitif du concours est moins important que la possibilité de rassembler une gamme d'idées innovatives, de les soutenir et de favoriser leur réalisation. Les coordinateurs et les membres du conseil scientifique du prix d'encouragement s'occupent aussi des projets non gagnants. Pour cela, pendant toute la durée de la mise au concours jusqu'au 30 septembre, la prise de contact de la part des concurrents(tes) ou des personnes intéressées est plus que souhaitée. Les participants au concours pourront compter sur le soutien et les conseils des organisateurs.

Les prix seront remis dans le cadre d'une manifestation publique prévue pour le mois de février 2001. Pour tout complément d'information et pour les documents d'inscription prière de s'adresser à MUT-Stiftung, Förderpreis DIE GOLDENE LERCHE, Schlachthofstrasse 1, 8406 Winterthour, tél. 052 209 09 50, fax 052 209 09 91, E-mail btwag@dia1.eunet.ch